



Blonay, le 30 août 2024

**Réponse de la Municipalité au postulat de  
Mmes Mirta Olgiate Pelet et Dolores Gédet,  
Les Vert.e.s, intitulé « Inciter aux pratiques  
vertueuses de l'utilisation de l'eau»  
(27.09.2022)**

### EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 27 août 2024 présidée par Madame Marie-Galante Forestier, présidente.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité (54 oui, 3 non et 12 abstentions), les conclusions de la réponse de la Municipalité au postulat de Mmes Mirta Olgiate Pelet et Dolores Gédet, Les Vert.e.s, intitulé « Inciter aux pratiques vertueuses de l'utilisation de l'eau» (27.09.2022)**

- Prendre acte des réponses municipales
- Autoriser la Municipalité à classer ce postulat

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 27 août 2024.

### LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente

Marie-Galante Forestier



La secrétaire

Ariane Wunderli